

Epinay-sur-Orge, le 14 juin 2024

CONVOCATION **au Conseil municipal**

Madame, Monsieur, Chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu le :

Mardi 2 juillet 2024 à 20h00
Salle de la Gilquinière

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur du Conseil municipal, la réunion préparatoire au Conseil se tiendra le jeudi 27 juin 2024 à 19h salle Barnabé Brisson.

Je vous rappelle que l'employeur est tenu de laisser à tout salarié de son entreprise membre d'un conseil municipal le temps nécessaire pour se rendre et participer aux séances plénières de ce conseil (article L2123-1 du Code général des collectivités territoriales).

Vous trouverez dans cet envoi l'ordre du jour auquel sont annexées les délibérations et notices explicatives concernées, accompagnées d'un pouvoir de représentation en cas d'indisponibilité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Olivier MARCHAU
Maire d'Epinay-sur-Orge

